

**CONSEIL MUNICIPAL du 5 février 2024**



**Rapport  
d'Orientations Budgétaires  
2024**

# Rapport d'Orientations Budgétaires 2024



## ***Objectifs du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) :***

- ***Discuter des orientations budgétaires de la commune***
- ***Informersur la situation financière***

Le DOB est une étape obligatoire conformément à l'article L. 2312-1 du CGCT et doit se tenir dans un délai de deux mois avant le vote du Budget Primitif.

Un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) doit être présenté et comporter les orientations budgétaires pour les années à venir, les investissements envisagés, la situation de la dette, ses objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement en valeur et l'évolution du besoin de financement annuel. ET, pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

**Le ROB présente les hypothèses retenues pour la construction du budget annuel qui est donc à ce stade en cours de préparation.**

Les hypothèses retenues doivent permettre de garantir, sur le long terme, les équilibres budgétaires, et la solvabilité financière de la Ville.

Le bon équilibre est celui qui permet un programme d'investissements ambitieux pour les Carrillons.

Aussi, l'épargne et le délai de désendettement demeurent les éléments clé pour mesurer notre situation financière.

## SOMMAIRE

### Contexte socio économique

- Environnement global
- Environnement des collectivités locales

### Perspectives 2023

- Projection des résultats 2023
- Recettes de fonctionnement
- Dépenses de Fonctionnement

### Programmation des investissements

- Bilan 2023 et RAR
- Bilan opérations
- Axes 2024-2026

## CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE \*

### *ENVIRONNEMENT GLOBAL*

**Environnement  
mondial**

**France**

Le ROB s'inscrit dans l'évolution globale des évolutions structurelles et conjoncturelles mondiales et nationales. Il est donc proposé de mettre en perspective la dynamique de la commune avec les variables qu'elle ne maîtrise pas mais qui influent sur son quotidien comme les hypothèses en matière d'évolution de croissance, de l'inflation et de taux d'intérêt.

*\* Source : LFI 2024, Dossier Banque de France, LPPFP, FMI*

## Environnement mondial

- *La croissance mondiale poursuit son ralentissement en 2023 du fait du durcissement des politiques monétaires des banques centrales, des conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien et de l'inflation.*
- *L'inflation commence à diminuer mais reste à un niveau élevé. Après un pic en 2023, la baisse des prix de l'énergie, des transports et de certaines matières premières permet d'enclencher une dynamique baissière (inflation 2022 zone euro => +9,1%, puis estimation à 5,6% en 2023 et 3,2% en 2024)*
- *Les banques centrales ont largement remanié leurs politiques monétaires et l'année 2023 a été marquée de plein fouet par ces mesures. Des séries de hausses de taux directeurs ont été enregistrées dans les principales banques centrales des pays occidentaux.*
- *La croissance mondiale 2023 s'établirait à 3,0% et la croissance attendue en 2024 serait de 2,7%.*

## France

- *La France devrait connaître une augmentation de 0,8% de sa croissance en 2023. Cette situation s'explique par :*
- *les mesures de la politique monétaire de la BCE qui ont impacté l'accès aux crédits du fait d'une remontée importante des taux d'intérêt;*
- *des tensions sur le marché du travail ou de nombreuses pénuries de travailleurs impactent la poursuite de la reprise économique ;*
- *une inflation notamment sur les prix de l'énergie et de l'alimentation. La baisse des prix devrait se poursuivre en 2024.*
- *Les prévisions de croissance en 2024 sont estimées à 0,9%. La dette publique est estimée à 111,0% du PIB et déficit public à 4,4% en 2024.*
- *Malgré une croissance faible et une inflation qui reste élevée, la France s'éloignerait d'une situation de récession.*

## CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE *ENVIRONNEMENT COLLECTIVITES LOCALES*

### Principaux éléments du PLF 2024 pour les collectivités locales

Le ROB repose également sur les évolutions législatives touchant les collectivités locales. Ces évolutions législatives sont présentes principalement dans la loi de finances pour 2024 qui a été approuvée le 29 décembre 2023 par la loi n°2023-1322.

## Principaux éléments de la LF 2024 pour les collectivités locales

*Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités sont en baisse : - 532 M€ contre + 320 M€ en 2022 (+ 568 millions hors enveloppe filet de sécurité).*

***Cette baisse est la conséquence essentiellement :***

- De la baisse de l'enveloppe destinée au filet de sécurité, à l'amortisseur électricité et à la revalorisation du point d'indice de -1,53 milliard d'euros*

***Sont développés :***

*Crise énergétique : - 1,5 milliard d'€ sur 2 dispositifs (filet de sécurité et amortisseur électricité)*

*Fiscalité : lissage de la suppression de la 2<sup>ème</sup> moitié de la CVAE sur les 4 prochaines années.*

*Réforme des agences de l'eau.*

*Le transfert de la taxe d'aménagement à la CASGBS redevient optionnel*

*Abondement des fonds verts à hauteur de 2,5 milliards d'euros pour favoriser la transition écologique dans les territoires*

## ELEMENTS IMPACTANT LE BUDGET DE LA VILLE

### Fiscalité : la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives

Après publication des données INSEE, la revalorisation des valeurs locatives devrait être de **3,9% en 2024**  
=> **hausse mécanique correspondante au produit de la fiscalité**

### **Aide de l'Etat contre l'augmentation des prix de l'énergie :**

**ELECTRICITE** : Courrier du SIPPEREC en date du 13 janvier 2023 notifiant une hausse du coût de l'énergie de 81 %. Une enveloppe de 2 milliards d'euros répartie sur deux dispositifs, le filet de sécurité et l'amortisseur électricité.

- **Le filet de sécurité**, sera maintenu uniquement pour les villes employant moins de 10 ETP avec un contrat inférieur à 36 kVA. La ville n'a pas bénéficié de ce dispositif
- **L'amortisseur électricité**, l'Etat prendra en charge 50% du surcoût au-delà de 180 € / MWh et ce jusqu'à un coût de 500 € / MWh. Etant donné la baisse des prix de l'électricité, la ville devrait sortir du dispositif. La sortie du dispositif d'aide ne devrait pas impacter les finances de la ville du fait de la baisse des prix annoncés.

**GAZ** : Le prix du gaz en 2024 devrait progresser de 6%. Pour rappel, le prix du gaz avait fortement progressé en 2023 notamment sur la partie hors P1 (principalement destinée aux logements de la ville).

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2024



## ELEMENTS IMPACTANT LE BUDGET DE LA VILLE

### Péréquation verticale : la DGF devrait être stable

La dotation forfaitaire de la DGF devrait rester stable pour la ville malgré une augmentation de l'enveloppe de 320 millions. Cette réévaluation se répartie à hauteur de + 150 millions sur la DSR, + 140 millions sur la DSU et + 30 millions sur la dotation d'intercommunalité.

### Péréquation horizontale : le FPIC

Comme chaque année, Le FPIC impactera les finances de la ville. Le montant dont devra s'acquitter en 2024 n'est pas aisé à déterminer => **la prudence doit prévaloir**

### Abondement des fonds verts

Il sera porté à 2,5 milliards d'€ en 2024 => **opportunité nouvelle (pas de garantie au vu du résultat sur les différents dossiers déposés en 2023)**

### Inflation

La hausse des prix continuera d'impacter la ville notamment sur la conclusion du nouveau contrat de restauration scolaire qui sera effective en septembre 2024.

### Investissement 2024

Les investissements liés à l'aménagement d'un parc paysager (BI 55), à la réfection de l'ardente et à l'opération des 3 équipements aux Alouettes (acquisition février 2024) seront prioritaires.

## Perspectives 2024 (Bilan provisoire 2023)

**Projection des  
résultats 2023**

**Recettes de  
fonctionnement**

**Dépenses de  
fonctionnement**

Comme indiqué précédemment, le ROB s'inscrit dans l'évolution globale des évolutions structurelles et conjoncturelles mondiales et nationales. Mais il s'inscrit également dans une dynamique propre. Il convient d'en intégrer les éléments pour la construction budgétaire.

# Rapport d'Orientations Budgétaires 2024



Au moment de la rédaction de ce ROB, des écritures comptables sont encore en cours. Ces résultats sont donc provisoires.

<b>BILAN PROVISOIRE 2023 - BP/DM-CA 2023</b> En M€	<b>BP/DM 2023</b> voté	<b>CA 2023</b> projeté
Recettes <b>réelles</b> de Fonctionnement	20,6	22,2
<i>Dont impôts directs</i>	9,8	9,9
Dépenses <b>réelles</b> de Fonctionnement	19,6	18,4
<i>Dont RH</i>	11,0	10,7
<b>= Autofinancement</b>	<b>1,0</b>	<b>3,8</b>
Recettes réelles d'Investissement	6,4	2,6
<i>Dont appel à l'emprunt</i>	0,0	0,0
Dépenses réelles d'Investissement	16,5	6,4
<i>Dont dépenses équipement et travaux</i>	13,5	3,4
<b>= Besoin de financement</b>	<b>10,1</b>	<b>3,8</b>
Reports N-1	9,1	9,1
<b>= Excédent 2023 à reporter sur 2024 avant RAR*</b>		<b>9,1</b>

\* Restes A Réaliser

# Rapport d'orientations Budgétaires 2024



## Reprise des résultats (provisoires) du Compte administratif 2023

### FONCTIONNEMENT

Excédent estimé de la section  
de fonctionnement au  
31/12/2023

**6 020 000 €**

SOLDE RATTACHEMENTS 2023  
- 1 025 000 €

*(625 K€ RF – 1 645 K€ DF)*

**Solde de fonctionnement  
à reprendre en 2024**

=

**4 995 000 €**

### INVESTISSEMENT

Excédent estimé de la section  
d'investissement au  
31/12/2023

**4 121 000 €**

RESTES A REALISER  
A REPORTER SUR 2023  
- 5 023 000 €

*(3 M€ RI – 8 M€ DI)*

**Solde d'investissement  
à reprendre en 2024**

=

**- 902 000 €**

Résultat global 2023 = **4,1 M€**

## *Rappel de la situation financière de la commune*

- *Des taux d'imposition maintenus en 2024 comme en 2023*
- *Volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de rechercher un autofinancement suffisant malgré la crise économique mondiale se répercutant sur l'économie nationale et une hausse importante de l'inflation, notamment sur l'énergie*

*Un encours de dette de 15,5 M€ au 31/12/2023 soit **1 010 € /hab.** (moyenne de la strate 2022 de 800 €/hab.)*

	2023	2024	2025	2026
Capital restant dû au 31/12	15 538 845 €	14 549 492 €	13 540 510 €	12 510 987 €
Moyenne / Hab (base Insee 2022)	1 010 €	946 €	880 €	814€

***Une gestion efficace qui s'adapte à la situation de crise***

# Section de FONCTIONNEMENT

**DOB 2024**

**L'ensemble des données du CA 2023 demeure des données projetées jusqu'à mise en concordance avec le compte de gestion**

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**Fiscalité**

**Dotations**

**Produits des  
services**

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## FISCALITE : IMPÔTS ET TAXES

Rappel des taux 2023

TFPB 30,68% (30,68%) TFNB 64,66% (64,66%)

€	BP 2023	CA 2023 provisoire	DOB 2024
Taxe Foncière Propriétés Bâties	8 294 338 €	8 294 338 €	8 626 434 €
Compensation TH par coefficient correcteur	1 345 539 €	1 345 539 €	1 345 000 €
Taxe d'habitation sur résidence secondaire	97 306 €	97 306 €	101 101 €
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	79 338 €	79 338 €	81 546 €
Rôles complémentaires	75 479 €	186 543 €	65 000 €
	9 892 000 €	10 003 064 €	10 219 621 €

*Intégration de la revalorisation des valeurs locatives (+ 3,9%)*

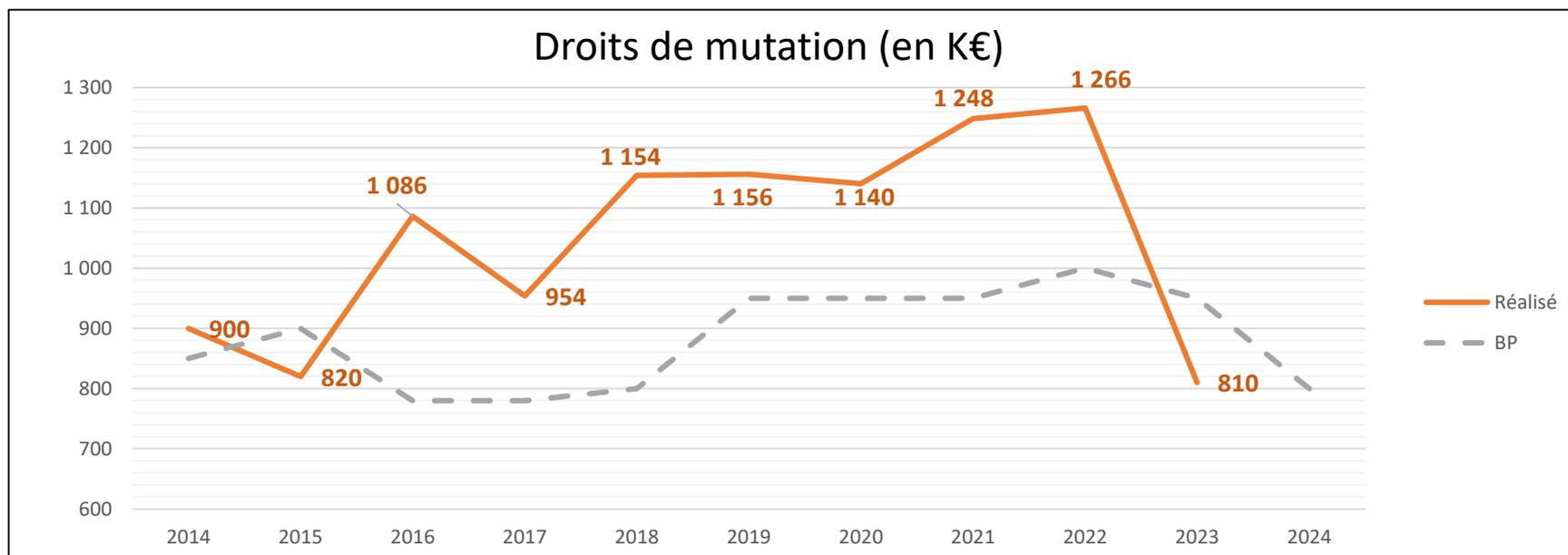
*L'hypothèse de produit retenue pour servir de base à la préparation budgétaire s'élève à 10 219 621 €, montant retenu en attente de la notification des bases et de l'actualisation du coefficient correcteur par les services de l'Etat en mars prochain.*

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## FISCALITE : DROITS DE MUTATION

Chiffrage lié comme l'année dernière sur le plancher des réalisés des années précédentes

€	BP 2023	CA 2023 provisoire	DOB 2024
<b>Droits de mutations</b>	<b>950 000 €</b>	<b>810 972 €</b>	<b>800 000 €</b>



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## FISCALITE : ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC)

Attributions de compensation		Variation
2016	4,123 M€	+ 1%
2016	4,123 M€	+ 1%
2017	3,979 M€	- 3,5%
2018	4,264 M€	+ 7,1%
2019	4,264 M€	=
2020	4,190 M€	-1,75%
2021	4,158 M€	-0,75 %
2022	4,158 M€	=
2023	4,158 M€	=
<b>2024 (BP)</b>	<b>4,158 M€</b>	<b>=</b>

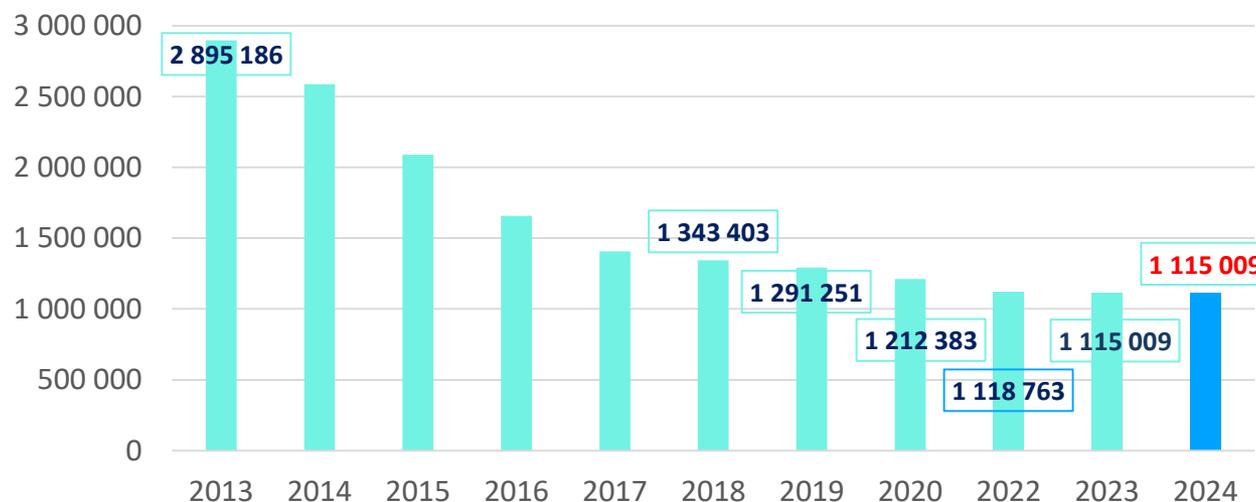
Le projet de pacte financier, voté par la CASGBS en décembre 2021, fixe le principe, hors modification de périmètre, d'une stabilité des AC au niveau de celui de 2022. Sous réserve donc des propres contraintes qui se poseront à elle. 18

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

€	BP 2023	CA 2023 provisoire	DOB 2024
DGF	1 118 000 €	1 115 009 €	1 115 000 €
CAF	888 025 €	742 520 €	844 136 €*
Compensation (T.H &) T.F	75 479 €	75 479 €	65 000 €

DGF 2013-2024



Pour 2024, il est proposé de maintenir le montant de DGF au même niveau que 2023, soit 1 115 000 € pour tenir compte des dispositions de la loi de finances 2024.

\* Des rendez-vous ont eu lieu avec la CAF pour affiner au maximum les prévisions de recettes

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## RECETTES DES SERVICES

Services Scolaires (restauration, garderie, études, TAP), Petite Enfance (crèches), Conservatoire de musique, Bibliothèque, Occupation du domaine public

2016	2,873 M€
2017	3,038 M€
2018	2,722 M€
2019	2,761 M€
2020	2,115 M€
2021	2,115 M€
2022	2,537 M€
2023 provisoire	2,575 M€
<b>2024 BP</b>	<b>2,808 M€</b>

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
DGF*	2 895 186	2 669 150	2 093 217	1 660 194	1 405 890	1 343 403	1 291 251	1 212 383	1 164 474	1 118 763	1 115 009	1 115 000
RRF*	21 757 012	21 641 631	20 794 828	20 512 677	20 000 838	20 711 937	20 342 155	19 996 033	20 240 286	21 635 377	22 196 586	21 039 524
% des RRF	13,31%	12,33%	10,07%	8,09%	7,03%	6,49%	6,35%	6,06%	5,75%	5,17%	5,02%	5,30%

\* DGF = Dotation Globale de Fonctionnement

\* RRF Recettes réelles de fonctionnement

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FPIC	65 398	179 001	118 905	191 981	285 478	423 359	430 239	430 239	448 250	433 909	418 943	440 000
Loi SRU	6 766	66 164	58 407	58 433	66 382	55 643	51 459	56 042	61 797	93 106	90 912	135 000
Etat	72 164	245 165	177 312	250 414	351 860	479 002	481 698	486 281	510 047	527 015	509 855	575 000

\* FPIC = Fond de Péréquation Intercommunal et Communal

\* SRU = Solidarité et Renouveau Urbain

La DGF a baissé de 61,4% depuis 2013 => Perte cumulée de – 1 780 186 €

A cela s'ajoute les prélèvements de l'Etat qui ont progressé (+697 %), essentiellement le FPIC et la pénalité relative à loi SRU.

**Solde Net sur 11 ans : - 2 260 022 €**

✓ 2 823 022 € en 2013

✓ 540 000 € en 2024

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## EVOLUTION DE L'EPARGNE NETTE HORS CESSION

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 prov
<b>RRF hors cession</b>	21 757 012	21 641 631	20 794 828	20 512 677	20 000 838	20 711 937	20 342 155	19 996 033	20 240 287	20 765 477	21 238 329
<b>DRF</b>	18 934 409	19 234 235	18 334 627	17 226 432	16 457 805	17 018 160	17 492 020	17 406 073	17 680 913	17 749 619	18 391 577
<b><i>Epargne Brute</i></b>	<b>2 822 603</b>	<b>2 407 396</b>	<b>2 460 201</b>	<b>3 286 245</b>	<b>3 543 033</b>	<b>3 693 777</b>	<b>2 850 135</b>	<b>2 589 960</b>	<b>2 559 374</b>	<b>3 015 858</b>	<b>2 846 752</b>
<b>Rbt du capital de la dette</b>	394 233	354 519	397 313	494 475	514 502	635 424	1 662 163	680 915	703 983	732 720	970 595
<b><i>Epargne nette</i></b>	<b>2 428 370</b>	<b>2 052 877</b>	<b>2 062 888</b>	<b>2 791 770</b>	<b>3 028 531</b>	<b>3 058 353</b>	<b>1 187 972</b>	<b>1 909 045</b>	<b>1 855 391</b>	<b>2 283 138</b>	<b>1 876 157</b>

Cessions 2023 : 958 K€

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Objectif dépenses réelles maximales: 19,6 M€ (+2,61%)

Dépenses de  
personnel

Charges à  
caractère  
général

Autres

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## CHARGES DE PERSONNEL

Masse salariale 2024 = 11,82 M€ **projetée en cours d'arbitrage**

(BP 2023 = 10,99 M€ CA 2023 = 10,68 M€)

- Nombre d'agents rémunérés : 281 dont 256 sur emplois permanents, soit 253 ETP
- Âge moyen : 43 ans
- Répartition H/F : 42 % d'hommes 58 % de femmes
  
- GVT à **0,35 %** = soit 41 k€
  
- Augmentations règlementaires et obligatoires **1,82 %** soit 211 k€
  - Attribution de 5 points d'indice supplémentaires par agent : 129 k€
  - Augmentation de la contribution patronale pour les fonctionnaires d'un point : 41k€
  - Augmentation du SMIC : 1k€
  - Augmentation de la valeur du jour de congés indemnisés sur le Compte Épargne Temps : 2 k€
  - Augmentation de la prise en charge des transports : 8k€
  - Validations de services : 30 k€

### Les augmentation expliquées :

- GVT : 41k€ environ sont liés aux avancements d'échelons (vieillesse), de grades et promotions internes 2024 (technicité).
- 211k€ dus aux augmentations règlementaires et obligatoires
- Pour rappel, le point d'indice est aussi passé de 4,85 à 4,92 points en milieu d'année dernière

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## CHARGES DE PERSONNEL

### Répartition de la masse salariale

Traitement indiciaire	6 228 K€
Cotisations	3 218 K€
Régime indemnitaire	1 910 K€
Heures supplémentaires	238 K€
Avantages en nature	46 K€
Bonification indiciaire	43 K€

Hors masse salariale (Assurance, Prévention) 142 K€

### Evolution de la masse salariale

2008	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 Prév	2024 Prév
10 920 000	11 835 505	11 741 857	11 080 495	9 803 260	10 371 439	10 460 805	10 597 335	10 819 288	10 716 987	10 683 845	<b>11 825 310</b>



2013 à 2022 = montants payés

+ 3,5 % de point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2022  
+ 1,5 % de point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2023  
+ 5 points d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2024

2024 = montant prévisionnel

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## CHARGES A CARACTERE GENERAL

**Chapitre 011 : Projection 2024 = 6,4 M€ (BP 2023 : 6,3 M€, CA 2023 5,6 M€)**

Dans un contexte incertain où l'inflation invite à la prudence, la ville anticipe les ajustements budgétaires suivants :

→ Stabilisation du coût de l'énergie (+ 500 K€) et du carburant, revalorisation de 3% des DSP relatives des crèches de la ville et anticipation d'une hausse de 6,5% du coût du contrat de restauration scolaire qui arrive à échéance fin août 2024.

→ Les charges à caractère général en résumé

- 1 162 K€ DSP 4 crèches
- 1 140 K€ Fluides et carburant
- 745 K€ Restauration scolaire
- 727 K€ Contrats d'entretien (voirie, bâtiments et équipements publics)
- 483 K€ Contrat pour le ménage et les produits d'entretien
- 350 K€ Fournitures (fournitures écoles, EPI, fournitures de bureaux, livres médiathèques)
- 195 K€ Location de véhicules
- 148 K€ Assurances et frais juridiques
- 129 K€ Fêtes, cérémonies et manifestations
- 101 K€ Taxes foncières
- 95 K€ Téléphonie et internet
- 66 K€ Formation des agents

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## AUTRES

### CHARGES DE GESTION COURANTE

€	BP 2023	CA 2023 provisoire	DOB 2024
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	119 800 €	119 800 €	142 490 €* arbitrage des demandes en cours
SUBVENTION CCAS	106 518 €	106 518 €	91 674 €

### AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES

€	BP 2023	CA 2023 provisoire	DOB 2024
LOI SRU	100 000 €	90 912 €	135 000 €
FPIC	455 000 €	418 943 €	440 000 €
SDIS	550 000 €	557 420 €	570 500 €

### FRAIS FINANCIERS

Intérêts de la dette : **510 K€** (BP 2023 : 615 K€ CA 2023 : 510 K€)

\* Carrières BD devrait assurer son festival sans demande de subvention (- 9K€) et l'amicale du personnel a baissé sa demande de subvention de 10 K€.

# Section d'INVESTISSEMENT

**DOB 2024**

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### Travaux

RAR : 8,0 M€

Crédits nouveaux à définir après arbitrages budgétaires

### Financements

RAR subventions : 3,0 M€

FCTVA et Taxe d'aménagement :

1 039 K€

Subventions nouvelles en cours d'instructions

Autofinancement & amortissements

### Dettes

Emprunt d'équilibre à définir à l'issue des arbitrages budgétaires

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT



**RESTES A RÉALISER 8,03 M€**

## Dont reports principaux

- 3,741 M€ Acquisition des 3 équipements publics (EVS, Ludothèque et Crèche) et travaux crèche
- 1,949 M€ Acquisitions foncières (parcelles BI57 790 K€ et BI58 787 K€ [Sports en Rives de Seine], + frais évictions 317 K€)
- 807 K€ Voirie Victor Hugo
- 286 K€ Travaux bâtiments municipaux (PM, CTM et autres bâtiments publics)
- 285 K€ Eclairage public
- 181 K€ Travaux de voirie
- 140 K€ Equipements sportifs
- 109 K€ Aménagement parking Nicolle
- 87 K€ Bâtiments scolaire
- 60 K€ Informatique et logiciels
- 52 K€ La vidéo protection fin de phase 2, lancement phase 3 et études phase 4

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT



*A ce stade d'élaboration budgétaire, tous les projets ne sont pas arrêtés et sont en cours d'arbitrage. Ces données servent à permettre un débat transparent.*

## DEMANDES 2024 : 10,3 M€

**Dépenses d'équipements (gros entretiens, remises en conformité, réparations, améliorations) 8 499 K€**

Aménagement parc paysager	1 500 K€
Opération de réhabilitation Ardente et Pierrots	800 K€
Aménagement îlots de fraîcheur	515 K€
Travaux d'entretien logements ville	464 K€
Mobiliers et divers travaux écoles	375 K€
Videosurveillance phase 4	360 K€
Urgences et imprévus	350 K€
Modernisation éclairage public	340 K€
Réfection voirie Berteaux	290 K€
Travaux locaux PM	272 K€
Obtention 2ème fleur	190 K€
Equipement de voirie	185 K€
Brise vue école Prévert	160 K€
Réfection des douches et vestiaires au gymnase des Alouettes	160 K€
Travaux éclairage et stade de la marine	150 K€
Divers travaux crèches	127 K€
Réfection Gymnase des pierres Vives (mur d'excalade)	100 K€
Prévert avenant 2	95 K€

### **Informatique**

**660 K€**

Architecture réseau et remplacement autocom	320 K€
Matériel informatique	180 K€
Licences et logiciels	160 K€

**Remboursement Emprunt**

**990 K€**

# RECETTES D'INVESTISSEMENT



## RESTES A RÉALISER 3,01 M€

### → Subventions : 3,0 M€

879 K€ subvention Région pour les lots A et E (EVS, Ludothèque et crèche)

635 K€ subvention CAF pour les lots A et E (EVS, Ludothèque et crèche)

576 K€ subvention Département pour les lots A et E (EVS, Ludothèque et crèche)

400 K€ subvention DSIL pour les lots A et E (EVS, Ludothèque et crèche)

312 K€ subvention Département et Région pour la vidéoprotection

95 K€ subvention Région ventilation crèche et écoles

84 K€ divers voiries (intempéries)

### → Travaux effectués d'office

15K€ Péril Allée du Pressoir

# RECETTES D'INVESTISSEMENT



## FINANCEMENTS

- **Parts sociales : 2 000 K€** après avoir acheté des parts sociales auprès de la Caisse d'Épargne pour 2 millions d'€, le placement arrive à échéance en mai 2023. Le capital investi reviendra donc dans la trésorerie de la ville.
- **FCTVA 524 K€**
- **Taxe d'aménagement 515 K€** (dont 2<sup>ème</sup> partie du PC Sequens-Kaufmann = 450 K€ en 2023 et 450 K€ en 2024)
- **Subventions Etat/Région/Département** déposées ou à venir, de droit commun ou dans le cadre des plans de relance ou des fonds verts à inscrire au fur et à mesure des notifications.  
Sont en cours notamment :
  - Fonds verts pour le parc paysager
- **Autofinancement via le résultat de 2023**
- **Emprunt d'équilibre à déterminer**

# DETTE - DOB 2024

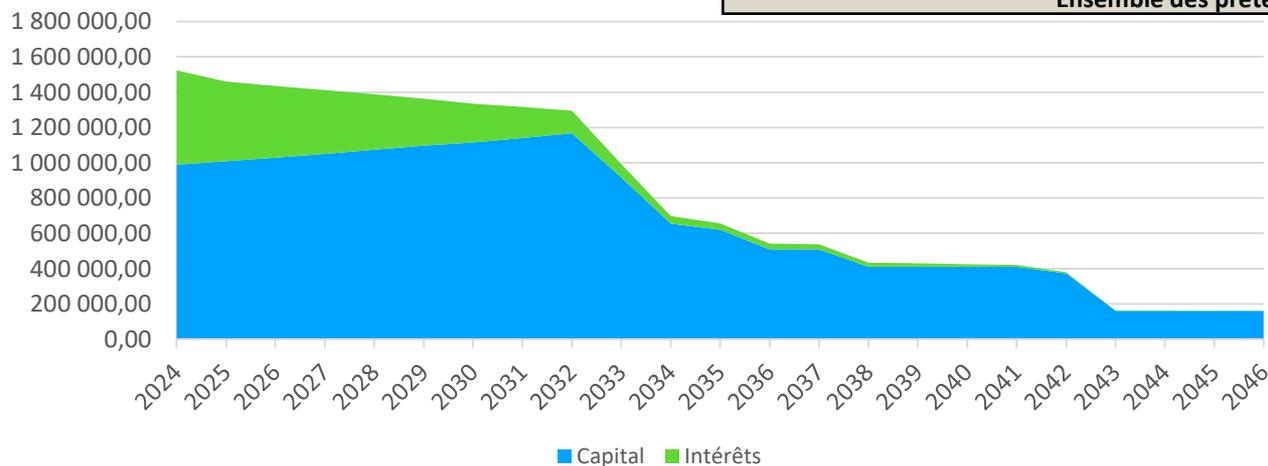
Encours au 31/12/2024 = 14,5 M€ dont 3,76 M€ au titre des produits structurés DEXIA

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Remboursement capital 2024
14 549 492 €	3,27%	22 ans et 11 mois	14 ans et 10 mois	11	990 000 €

Type	Capital restant dû	% d'exposition	Taux moyen Annuel
Fixe	10 773 395 €	74,05%	0,95%
Pente	3 776 097 €	25,95%	9,76%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>14 549 492 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,27%</b>

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	5 302 500 €	36,44%
CREDIT AGRICOLE	4 130 309 €	28,39%
DEXIA CL	3 776 098 €	25,95%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 300 000 €	8,94%
Agence de l'eau Seine Normandie	40 585 €	0,28%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>14 549 492 €</b>	<b>100,00%</b>

Remboursement de la dette



Capacité de désendettement  
provisoire  
(dette 31/12/23, Epargne  
brute/CA 2023) = **4,53** années  
(4,25 en 2022)

# **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT PRESTATIONS DE SERVICES**

## **FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT**

**ROB 2024**

# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT PRESTATIONS DE SERVICES



Le budget Assainissement Prestations de services retrace les flux croisés entre la CASGBS et la commune qui gère la compétence, pour son compte et dans le cadre de la convention signée en décembre 2019.

Ces conventions ayant été modifiées en 2021 à la demande la Préfecture, ce budget retrace désormais uniquement les dépenses et leur remboursement, les recettes étant directement perçues par la CASGBS.

	DEPENSES 2024		RECETTES 2024	
INVESTISSEMENT	Etudes et aménagement	513 583,45	Emprunt et virement de section	513 583,45
<b>TOTAL</b>		<b>513 583,45</b>		<b>513 583,45</b>
FONCTIONNEMENT	Prestations de services et virement de section	340 167,45	Refacturation travaux CASGBS	340 167,45
<b>TOTAL</b>		<b>340 167,45</b>		<b>340 167,45</b>

# CONCLUSION



Le prochain budget sera construit de façon raisonnée,  
en associant préservation de l'épargne et étalement des investissements.

**CONSEIL MUNICIPAL du 5 février 2024**

**Merci de votre attention...**